



16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

La campagne annuelle internationale « 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles » a démarré le 25 novembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle prend fin le 10 décembre, date de la Journée des droits humains. En soutien à cette initiative de la société civile, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé en 2018 la campagne « Tous Unis, d'ici à 2030, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », qui se déroule parallèlement à la campagne « 16 Jours d'activisme ».

Administrée par ONU Femmes, l'initiative « TOUS UNIS ! » appelle les gouvernements, la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, le secteur privé, les médias et le système des Nations Unies à se mobiliser pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le 30 novembre 2022, de 10 h à 11 h 30, à l'hôtel Montana, a eu lieu une discussion ouverte dans le cadre de la campagne «Tous Unis ! », « 16 jours d'Activisme pour mettre fin à la violence basée sur le genre ».

Cette discussion était organisée par l'Ambassade du Canada en Haïti, en partenariat avec le Réseau National de Défense des Droits de l'Homme (RNDDH), Nou Pap Dòm, Nègès Mawon et la communauté estudiantine, dans l'objectif de promouvoir l'activisme social parmi les jeunes, les dirigeant.e.s et les militant.e.s sociaux de demain tout en facilitant la discussion en ligne concernant les conditions actuelles sur le terrain.

Ont participé à la discussion :

Les panélistes

- SEM Sébastien CARRIÈRE, Ambassadeur du Canada en Haïti ;
- Rosy AUGUSTE DUCÉNA, Responsable de programmes, Réseau National de Défense des Droits de l'Homme (RNDDH) ;
- Vélina Élysée CHARLIER, Porte-parole Nou Pap DAòm ;
- Gaëlle BIEN-AIMÉ, Activiste politique et membre de l'organisation féministe Nègès Mawon.

Les représentant.e.s des Universités

- Maulie RUBEN, Représentante de l'Université Quisqueya (UniQ) ;
- Benca Flore BELIZAIRE, Représentante de l'Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC) ;
- Youncey Shecania DELSOIN, Représentante du Centre d'Études Diplomatiques et Internationales (CEDI) ;
- Fedjine JOSEPH, Représentante de l'Université Notre Dame d'Haïti (UNDH) ;
- Flaubert GARÇON, Représentant de l'Université d'État d'Haïti (UEH) ;
- Emmanuel Junior CELICOURT, Représentant de l'Université d'État d'Haïti (UEH).

Ordre du jour :

- Introduction et mots de bienvenue
- Table ronde présentation des panélistes
- Période de questions et échanges et réactions

Introduction et mot de bienvenue

L'Ambassadeur Sébastien Carrière a ouvert la discussion en remerciant les panélistes, ainsi que les représentants et représentantes des universités de la capitale d'avoir répondu à son invitation. Ensuite, les panélistes se sont présentées à tour de rôle.

Table ronde présentation des panélistes

Rosy Auguste Ducéna



Madame Auguste Ducéna est avocate, défenseure des Droits Humains et Responsable de programmes au Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH). Elle est membre de l'Association du Barreau de Port-au-Prince et responsable de programme pour le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), une organisation basée en Haïti dont elle est membre depuis 2002. En tant que responsable de programme, elle coordonne les activités du RNDDH, notamment la surveillance des institutions de l'État et les enquêtes sur les violations des droits de l'Homme, notamment le massacre de La Saline et ceux qui ont suivi. Elle a rédigé des dizaines de rapports sur les violences dans des quartiers pauvres de Port-au-Prince. Elle dénonce aussi les risques auxquels sont exposées les femmes en milieu domestique, au travail, à l'école, à l'université.

Véline Élysée Charlier



Madame Véline Élysée Charlier est une féministe et une militante politique. Elle est membre du collectif NOU PAP DOMI, elle lutte contre la corruption et l'impunité pour apporter un changement social et économique dans son pays, Haïti. Elle est également une défenseuse des droits humains, par son implication politique, elle veut inciter les Haïtiens, notamment les jeunes, à s'impliquer pour faire de la politique autrement. « Je viens d'une famille de militants... Mon père a été emprisonné sous la dictature, puis a dû quitter le pays. C'est pour ça que je suis née au Canada. Je suis retournée en Haïti à l'âge de 2 ans. »

Gaëlle Bien-Aimé



Madame Gaëlle BIEN-AIMÉ est de son métier de comédienne et humoriste. Dernièrement, elle a été déclarée lauréate du Prix RFI Théâtre 2022 (<https://www.rfi.fr>). Elle a joué aussi dans le film *Freda* de la réalisatrice haïtienne Gessica Généus. Elle est activiste politique et coordonnatrice adjointe de l'organisation féministe Nègès Mawon. Elle sait pointer dans les petits gestes quotidiens, dans les discours familiers, les manifestations les plus subtiles du machisme ordinaire qu'elle combat avec une grande détermination. Elle a écrit sept pièces de théâtre, deux monologues, deux spectacles de stand-up et deux créations audiovisuelles. Sa dernière œuvre littéraire est « *Port-au-Prince et sa douce nuit* » pour laquelle elle a reçu le Prix RFI.

Temps des questions, échanges et réactions

Flaubert Garçon, Université d'État d'Haïti (UEH)

Nous vivons dans un pays où la problématique du genre est particulièrement évidente au regard du nombre peu élevé de femmes qui occupent des postes de responsabilité, un pays où les femmes sont minoritaires en termes d'emploi et ont très peu de pouvoir économique, où le système judiciaire est défaillant, voire inexistant. Comment serait-il possible d'éradiquer l'utilisation de la violence sexuelle contre les femmes, comme outil de domination des hommes et des femmes contre des femmes ?

Réponse

Pour éradiquer l'utilisation de la violence sexuelle contre les femmes comme outil de domination des hommes et des femmes contre des femmes, les panélistes invitent les hommes et les femmes à :

- Changer les comportements et ne pas fermer les yeux ;
- Changer les mentalités ;
- Faire pression sur les autorités pour avoir un système de justice qui répond aux violences ;
- Réclamer nos droits;
- Prendre ses responsabilités en tant que personne et devenir des acteurs de changement.

Emmanuel Junior CELICOURT, Université d'État d'Haïti (UEH) - FDSE

Pensez-vous que les 16 moyens proposés par United Women pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes seront efficaces en Haïti? Si oui, quels sont les acteurs qui devraient y prendre part?

Réponse

Pour répondre à cette question, Mme Bien-Aimé explique que les organisations féministes sont également des organisations politiques, car elles exercent des pressions sur l'État en place et font valoir leur point de vue. Elles réfléchissent aux actions visant à changer la condition des femmes. En effet, elles identifient les problèmes existants et œuvrent pour les éradiquer, avec une faible participation des autorités publiques. Forte de ces constats, la société civile doit s'allier aux organisations. Pour elle, les acteurs sont l'État et les citoyens.

Mme Charlier, quant à elle, montre l'importance du système judiciaire, et pour illustrer son propos, elle fait un survol des 16 moyens proposés, dont la majorité ont un rapport à la justice. Pour elle, les principaux acteurs sont :

- Les associations et organisations féministes ;
- Les organisations de droits humains ;
- Les citoyens.

Mme Ducéna souligne que ces 16 moyens ne sont que des propositions ; ils n'ont pas de force contraignante. Lorsque Haïti signe une convention, il est admis que n'importe quel article de ladite convention peut être utilisé de la même façon qu'on peut utiliser n'importe quel article du code pénal et du code civil. Par contre, il faut des lois d'application.

De 2018 à 2022, 19 massacres ont été recensés, au minimum 102 femmes ont été victimes de viols collectifs. Ces données ont été obtenues à partir de 6 massacres sur les 19 qui ont été commis. En moyenne, à chaque massacre, il y a des risques pour qu'au minimum 17 filles/femmes subissent des viols collectifs. Ces massacres ne sont pas encore reconnus par l'État, par notre système judiciaire.

Maulie RUBEN, Université Quisqueya (UniQ)

Beaucoup de jeunes femmes et d'hommes veulent faire de l'activisme féministe, devenir ainsi des acteurs dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Mais la plupart ne savent malheureusement pas par où commencer. Quels conseils donnez-vous à ces jeunes dans le cadre des actions à mener ?

Réponse

Les panélistes invitent tous les jeunes qui veulent participer à la lutte contre la violence sexospécifique à :

- S'organiser ;
- Faire du bénévolat, intégrer une organisation féministe ou une structure qui évolue dans ce domaine ;
- Se former sur le sujet, en particulier sur les droits de l'Homme, l'équité et l'égalité des chances ;
- Prendre des positions claires pour casser le cycle d'acceptation de ces violences sexospécifiques dans notre communauté ;
- Dénoncer les actes de violence sexiste et lutter pour les réduire ;
- Se renseigner sur les décisions de l'État relatives à la violence sexiste et la condition féminine ;
- Participer à la vie politique pour prendre le pouvoir et aussi pour s'assurer que ceux qui sont au pouvoir font ce pour quoi ils sont mandatés.

Benca Flore BELIZAIRE, Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)

Longtemps écartées du pouvoir, cantonnées à jouer un rôle mineur, les femmes sont sous-représentées dans les fonctions dirigeantes, souvent en raison de stéréotypes sexistes discriminatoires; comment pouvons-nous rééquilibrer les inégalités qui persistent dans notre société entre les hommes et les femmes afin de donner une voix aux femmes et leur permettre d'assurer un leadership ?

Réponse

Les panélistes font valoir que les femmes doivent reconnaître en elles-mêmes qu'elles ont du pouvoir et qu'elles doivent l'exercer afin d'améliorer leur condition dans tous les domaines. Mais aussi qu'elles peuvent être des vecteurs de changement pour leur communauté et le pays tout entier en adhérant aux structures qui exercent un pouvoir.

« Ou genpouvwa, pranpouvwa w » « yo pa p ba ou li » disent Mme Bien-Aimé et Mme Velina Charlier. Elles invitent les femmes à devenir des militantes et à prendre des positions. Chaque personne a un pouvoir, celui de parler et, pour le faire, il faut être intègre.

L'Ambassadeur souligne qu'au Canada, entre 1970 et 1980, il y avait seulement une ou deux femmes dans le gouvernement, que ce soit au niveau fédéral ou provincial. Aujourd'hui, la parité existe au conseil des ministres pour la première fois depuis 2015. Des femmes occupent les postes de ministre de la Défense, de ministre des Finances, et de ministre des Affaires Étrangères.

Youncey Shecania DELSOIN, Centre d'Études Diplomatiques et Internationales (CEDI)

De même que les organisations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enfance sont très actives en Haïti, les organisations de femmes s'occupant de la question du leadership féminin sont en pleine ascension. C'est une bonne chose, mais est-ce qu'on ne devrait pas avoir une cellule-mère pour accompagner ces organisations pour les aider à se structurer et bien définir leurs stratégies d'atterrissage sur le terrain pour avoir des résultats durables, bénéfiques pour les femmes ?

Réponse

Madame Gaëlle Bien-Aimé ne croit pas que nous soyons obligées d'avoir une organisation-mère féministe pour compenser les faibles résultats obtenus par la lutte féministe, parce que le problème réside principalement dans l'absence de gouvernance, l'inexistence du système judiciaire et le manque de conséquences positives des actions des organisations.

Madame Rosy Auguste Ducéna fait valoir que toutes les organisations font un effort pour créer une synergie entre elles, en mettant en commun leurs ressources et leur expertise sans pour autant créer une structure centrale.

Fedjine JOSEPH, Université Notre Dame d'Haïti (UNDH)

Vulgariser et imposer l'article 17.1 de la Constitution de 1987 amendée qui met l'accent sur le quota de 30%, est-ce que ce n'est pas la manière la plus urgente et primordiale pour arriver à une meilleure représentation du leadership féminin dans la politique en Haïti ?

Réponse

Selon Mme Charlier, le quota de 30%, c'est de la poudre aux yeux. On peut prendre 30% de femmes et choisir 30% de femmes incompetentes pouvant conduire à un recul des droits des femmes. Il faut les bonnes personnes à la bonne place, dit-elle. De ce fait, il faut encourager les femmes à occuper les espaces politiques, que ce soit en occupant des postes politiques, ou en faisant de la militance dans les organisations politiques.

Pour Mme Bien-Aimé, s'il n'y a pas de quota, les femmes seront automatiquement mises de côté. Elle insiste sur le fait que le quota est un outil et qu'il faut l'utiliser.

Mme Ducéna fait savoir que, sous le leadership des organisations féministes comme « Fok yo la » lors des dernières élections, chaque cartel devait avoir au moins une femme pour les 170 communes. Le problème est que, dans ces municipalités, il y a eu uniquement deux femmes qui ont occupé des postes de décision (présidente, vice-présidente), les autres occupant des postes de secrétaire. Elle

rejoint Mme Bien-Aimé et Mme Charlier et insiste sur la nécessité d'avoir les bonnes femmes à la bonne place.

Question d'intérêt général

- Les féministes ne luttent pas contre les hommes, elles luttent de préférence contre le système patriarcal qui privilégie les hommes.
- Après cette discussion, il faut s'engager dans les universités pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Rejoindre éventuellement des organisations féministes et de droits humains.



Ce compte-rendu a été préparé par Maulie RUBEN, complété et finalisé par Alain SAUVAL.

Madame Ruben est :

Étudiante finissante en finance à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives (FSEA)

Stagiaire et Membre de l'Association Haïtienne « Femmes, Science et Technologie » de l'UniQ

Membre de Nègès Mawon

Participante à des Ateliers de formation en cours sur "l'Égalité Professionnelle" du groupe Egaé

Étude en cours sur "l'Égalité Femmes-Hommes" à l'Université Senghor à Alexandrie (Égypte)

Certificat en ligne sur "Understanding violence against women and girls" sur la plateforme en ligne Traningcentre.unwomen.org



Madame Maulie Ruben à gauche

Au cours de la discussion, il a été question du quota de 30% de femmes dans les postes politiques à responsabilité. Cette disposition résulte du travail opiniâtre d'une femme engagée qui fut en particulier deux fois Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes : il s'agit de Madame Marie Laurence Jocelyn Lassègue. Il paraît nécessaire à ComUniQ de rappeler ici le parcours et l'engagement de Madame Marie Laurence Jocelyn Lassègue, une femme d'exception.

Marie Laurence Jocelyn Lassègue



Marie Laurence Jocelyn Lassègue

Expériences professionnelles

2018 – 2022 : Consultante en politique d'égalité des sexes et gouvernance publique (Associations, Institutions nationales et internationales)

2018 – 2019 : Membre de la Commission indépendante de Haut Niveau de OXFAM International

Janvier 2011 - Décembre 2018 : Directrice de programme Senior, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International)

Novembre 2009 - Juillet 2011 : Ministre de la culture et de la communication

Juin 2006 - Juin 2011 : Ministre à la condition féminine et aux droits des femmes

Mars 2004 – Mai 2006 : Directrice de cabinet de la Ministre à la condition féminine et aux droits des femmes, Mme Adeline Chancy

Avril 1996 – Avril 2001 : Membre du cabinet du Président de la République, SEM René Préal, chargée de la communication publique

Novembre 1995 – Mars 1996 : Membre du cabinet de la Première Ministre, Mme Claudette Werleigh, en charge de la communication

Novembre 1994 – Juillet 1995 : Secrétaire générale du Conseil électoral provisoire (CEP)

Octobre 1993 – Octobre 1994 : Ministre conseillère auprès du Royaume de Belgique et de l'Union Européenne, Ambassade d'Haïti à Bruxelles

Février 1991- Septembre 1991 : Ministre de l'information et de la communication en Haïti

Octobre 1991 - Octobre 1993 : Ministre de l'information et de la communication du gouvernement en exil, basé à Washington

Droits humains

Décembre 2008 à date : Co-fondatrice de l'ASBL SOS Haïti Belgium basée à Woluwe St Pierre Bruxelles

Octobre 2001 - Février 2004 : Secrétaire générale du Collectif pour la participation des femmes haïtiennes, Fanm Yo La

2000 : Responsable des relations publiques de l'Association d'aide aux aveugles

Janvier 1999 à date : Fondatrice du collectif pour la participation politique des femmes (Fanm Yo La)

1997 : Porte-parole au sein du tribunal international contre la violence faite aux femmes

1997 : Membre de la Maison Arc-en-ciel (responsable de l'accueil des enfants sidéens)

1986 – 1989 : Secrétaire administrative de l'Association des journalistes haïtiens (AJH)

1980 - 1983 : Co-fondatrice du Centre d'hébergement pour femmes victimes de violence, Besançon, France

1973 - 1978 : Animatrice de SOS Femmes battues et violées, Strasbourg, France

Enseignement

1983 - 1990 : Professeure de lettres et de littérature, École nationale supérieure et École nationale des Arts

1983 - 1985 : Professeure au Centre d'Études Secondaires

1978 - 1979 : Professeure de Lettres et de littérature, Lycée Alexandre Dumas (Lycée français) à Port-au-Prince, Haïti

Formation

2008 – 2012 : Licence en Droit, Faculté de droit des Cayes, Université publique d'Haïti

1982 – 1983 : Études doctorales en littérature générale et comparée, Faculté des lettres et de littérature, Université de Besançon, France

1979 - 1982 : Maîtrise en littérature comparée, Faculté des lettres et de littérature, Université de Besançon, France

1975 - 1978 : Licence en littérature moderne, Faculté des sciences humaines et de littérature, Strasbourg, France

Medias

1989 - 1990 : Directrice de l'information de la Télévision Nationale d'Haïti

1986 – 1989 : Rédactrice en cheffe du quotidien *Haïti libérée*

1984 – 1986 : Présentatrice à Télé Haïti

1983 – 1984 : Reporter et présentatrice à Radio Antilles internationale

Formation continue

1998-1999 : Political empowerment : Outils et stratégies pour une campagne politique effective des femmes, Yale University

1995 : Résolution de conflits, National Democratic Institute (NDI)

1987-1988 : Communication publique, Association haïtienne des médias

Distinctions reçues

Mars 2016 – Décorée par le Parlement haïtien pour son courage, sa persévérance, son engagement pour les droits des femmes et la contribution de l'institution qu'elle dirige au travail de renforcement du Parlement.

2013 à date : Secrétaire générale du grand Prix littéraire haïtien, le Prix Deschamps

Juillet 2013 : Présidente d'honneur de l'hommage rendu à Nelson Mandela dans le Sud d'Haïti

2005 et 2010: Personnalité de l'année du quotidien *Le Matin*

Mise en page et édition : Alain SAUVAL, Directeur de la Communication de l'Université Quisqueya